

QUE FAIRE ?



S'il existe un élément de mon projet depuis lequel la pluie ne peut pas ruisseler vers mon futur espace creux ?

Il existe d'autres solutions de gestion de l'eau de pluie ; pourquoi ne pas créer un autre creux plus petit dans le jardin ? Il est aussi possible de connecter cet élément à une cuve de récupération pour réutiliser l'eau.

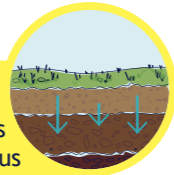


Si tout le reste de mon terrain est plus haut que ma maison ?

Une autre solution de gestion est sûrement à envisager.

Si mon terrain est argileux ?

Ce n'est pas forcément un problème, les terrains même argileux sont rarement imperméables dans les 50 premiers cm centimètres de terre. L'eau va juste stagner un peu plus longtemps mais elle s'infiltrera progressivement dans le sol !



Si j'installe une cuve de récupération d'eau, est-ce que cela suffit ?



Non, cela ne remplacera pas un dispositif d'infiltration mais c'est un excellent atout pour réutiliser l'eau dans le jardin, et c'est souvent obligatoire désormais !



Si j'ai acheté une maison déjà connectée au réseau pluvial ?

Je peux déconnecter la gouttière en la coupant pour la rediriger ensuite vers mon espace vert creux.

Si j'ai peur d'être envahi par les moustiques ?



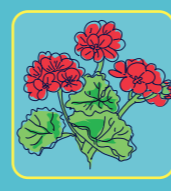
Aucun risque ! Le moustique a besoin d'eau stagnante pendant au moins 5 jours consécutifs pour se reproduire, or même en cas de fortes pluies l'espace vert creux ne sera plus en eau au bout de 2 ou 3 jours.

Exemples des espèces végétales qui aiment avoir les pieds dans l'eau :

SUR LES BORDS DU JARDIN DE PLUIE



Orpin d'automne



Géranium



Achillée



Ancolie

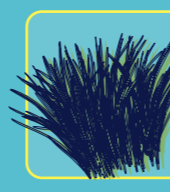
A L'INTÉRIEUR



Iris d'eau



Sceau de Salomon



Carex



Salicaire



Persicaire

+ d'infos ?

➔ ESPACE INFO HABITAT ET LA DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT de Lorient Agglomération

Rue de l'Aquilon - Esplanade du Péristyle
(à côté de la Maison de l'Agglomération) - 56100 Lorient

Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h (fermeture le jeudi matin).

Joignable au numéro vert :

N° Vert 0 800 100 601

➔ LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE DE RÉSIDENCE

URba

Mon projet pas à pas

Gérer l'eau de pluie sur mon terrain



bobotte.studio

LORIENT
AGGLOMÉRATION

QUELLE TAILLE ?

Que l'on achète une maison ou que l'on fasse construire (une maison, une extension...), chacun d'entre nous doit gérer l'eau de pluie sur son terrain.



La meilleure solution consiste à créer **UN ESPACE VERT CREUX***: moins coûteux qu'un puisard et plus facile à réaliser, il évite d'être inondé lors des fortes pluies et contribue à un jardin vivant.

Il est possible que le Plan Local d'Urbanisme de votre commune incite ou impose de mettre en place un dispositif de gestion des eaux pluviales sur chaque terrain, c'est donc l'occasion de sauter le pas !



*ESPACE VERT CREUX

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un morceau de jardin légèrement modelé en cuvette, et vers lequel l'eau de pluie va ruisseler pour s'infiltrer progressivement dans le sol.

Lorsqu'il est sec (la plupart du temps), c'est une partie du jardin comme les autres, qui peut être utilisée et valorisée.

Si j'ai la main verte, mon espace creux peut devenir un jardin de pluie. Il suffit :

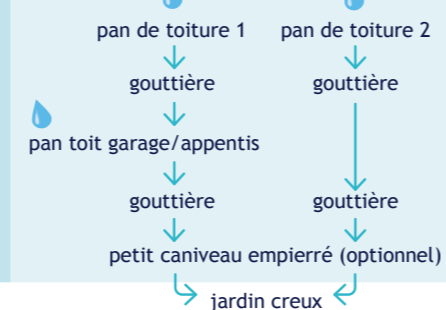
- d'apporter un mélange de terre végétale et de compost aux endroits où je souhaite planter / fleurir
- de planter des espèces végétales qui aiment avoir les pieds dans l'eau. (Exemples au dos)



OÙ ?

- 1 Je localise le futur espace vert creux :
 - sur un point bas de mon terrain
 - à au moins 1m des clôtures voisines et 3m de tout bâtiment
 - de sorte que la pluie qui tombe sur toutes les toitures puisse ruisseler naturellement et sans interruption vers l'espace vert creux
 - si besoin je prévois des petits aménagements naturels faciles à réaliser pour guider l'eau

Exemple :



COMMENT ?

- 1 Je compte l'emprise au sol (en m²) de tous les éléments bâtis et imperméables de mon projet (maison, garage, terrasse non surélevée, allée de garage imperméable) hors parties couvertes par une toiture végétalisée
 - 2 Je multiplie cette surface par 0,2 pour obtenir la surface de l'espace vert creux à réaliser sur mon terrain pour infiltrer correctement l'eau de pluie qui va tomber sur ma maison.
- Exemple : ici l'emprise bâtie de mon projet est de 80m². Je dois donc réaliser un espace vert creux de 80x0,2 = 16m².
- 3 Je reporte ce calcul dans la pièce n°4 /Notice architecturale de ma demande de Permis.

JARDIN CREUX : COMMENT ON FAIT ?

COMMENT ?

Une fois mon Permis de construire obtenu,

- A l'aide d'une pelle et /ou d'une bêche, je creuse sur la surface nécessaire et sur une profondeur maximale de 30cm
- Je creuse les bords de mon espace vert creux en pente douce
- Je ressème de l'herbe ou je plante à mon goût (voir aussi les jardins de pluie au verso du document)

QUAND ?

L'espace creux sera pleinement opérationnel une fois que l'herbe aura un peu poussé ! Il est donc conseillé de le réaliser au printemps ou à l'automne.

- 2 Je reporte la localisation de mon espace vert creux et le chemin de l'eau depuis les toits sur la pièce n°2 /Plan masse de ma demande de permis.

> Une maison a souvent 2 pans. L'eau descendant de chacune d'elles peut ruisseler par un petit caniveau le long de la maison avant de se diriger vers l'espace creux.

